

Quelques remarques sur les données du recensement de 1971 concernant la langue et l'origine ethnique

Charles Castonguay

Volume 5, Number 3, décembre 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600727ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600727ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Castonguay, C. (1976). Quelques remarques sur les données du recensement de 1971 concernant la langue et l'origine ethnique. *Cahiers québécois de démographie*, 5(3), 211–241. <https://doi.org/10.7202/600727ar>

QUELQUES REMARQUES SUR LES DONNEES
DU RECENSEMENT DE 1971 CONCERNANT
LA LANGUE ET L'ORIGINE ETHNIQUE

par

Charles CASTONGUAY*

INTRODUCTION

Plusieurs chercheurs ont souligné certaines anomalies parmi les résultats du dernier recensement. Henripin (1974) estime qu'au moins 300,000 Canadiens se sont déclarés d'origine britannique en 1971 sans l'être. Cartwright (1976) déplore que Statistique Canada ait corrigé les réponses à la question sur la connaissance des langues officielles de façon à ce que tous les répondants se déclarant de langue maternelle anglaise ou française retiennent une connaissance active de leur langue maternelle. Maheu (1975) s'étonne du taux élevé de transferts linguistiques du français à l'anglais déclarés chez les enfants de 0 à 4 ans, et Joy (1975) met en doute les données sous-jacentes au calcul des transferts linguistiques en général, en particulier en relevant 85,000 transferts de l'anglais vers les tierces langues.

* Université d'Ottawa, Département de mathématiques, Ottawa, K1N 6N5.

Toutes ces observations touchent de près l'analyse de l'assimilation linguistique au Canada fondée sur les données des recensements. Les remarques d'Henripin condamnent la détermination de l'assimilation cumulative des groupes ethniques canadiens à partir des données sur l'origine ethnique. Les "corrections" apportées aux réponses sur la connaissance des langues officielles rendent impossible une mensuration pertinente de la profondeur de l'assimilation linguistique, en niant que des personnes ayant effectué un transfert linguistique de leur vivant puissent perdre l'usage actif de leur langue maternelle. Enfin les anomalies touchant les transferts chez les enfants en bas âge et chez les personnes de langue maternelle anglaise nous portent à douter de la validité des comparaisons entre les données sur la langue maternelle et la langue d'usage elles-mêmes.

Nous avons cru utile de proposer quelques données supplémentaires et quelques réflexions qui pourraient servir dans l'évaluation du bien-fondé de ces différentes objections.

L'ORIGINE ETHNIQUE

Ryder (1955) a déjà souligné de sérieuses difficultés dans l'analyse des données sur l'origine ethnique et a suggéré que les variations insolites observées ne sont pas uniquement attribuables

à des conjonctures politico-militaires particulières, mais aussi à un glissement général des réponses aux recensements vers des catégories ethniques plus populaires. Remarquant que le pourcentage de recensés d'origine britannique a augmenté au Canada de 1961 à 1971 et que la proportion de personnes de langue maternelle anglaise parmi les répondants d'origine française a augmenté moins que prévu pendant cette période, Henripin (1974) a estimé qu'environ 500,000 personnes d'origine non-britannique, dont 100,000 d'origine française, se sont déclarées d'origine britannique en 1971 et a attribué ces irrégularités à la nouvelle méthode de cueillette des données inaugurée en 1971.

Pour la première fois dans la série des recensements canadiens, les répondants ont été appelés en 1971 à s'auto-recenser, en l'absence de tout agent recenseur. Plusieurs Canadiens ne doivent avoir aucune idée précise de leur origine ethnique telle que définie au questionnaire du recensement. La méconnaissance de l'origine ethnique doit être la plus courante chez les groupes d'âge les plus jeunes, et leur étude vient singulièrement appuyer la suggestion de Ryder et les observations d'Henripin.

La différence entre la cohorte d'origine britannique âgée de 0 à 9 ans en 1961 et celle de 10 à 19 ans en 1971 révèle en effet

un accroissement de plus de 10 pour cent, ou 186,000 individus, et un recul inusité des cohortes correspondantes d'origine française et autre (tableau 1). Cette transformation brusque de la tendance antérieure à la décennie 1961-1971 devrait découler essentiellement du bilan migratoire net pour cette seule cohorte, ce qui paraît radicalement impossible vu que l'immigration brute d'origine britannique de 1961 à 1971 a été de 450,000 en tout (Henripin 1974, p.41).

TABLEAU 1

*Groupes ethniques au Canada, certains groupes d'âge,
1941 à 1971 (milliers)*

<i>Groupe d'âge et année de recensement</i>	<i>Population totale</i>	<i>Origine britannique</i>	<i>Origine française</i>	<i>Origine autre</i>
0 - 9 ans (1941)	2 098	869	788	441
10 - 19 ans (1951)	<u>2 189</u>	<u>926</u>	<u>789</u>	<u>475</u>
différence	91	57	1	34
0 - 9 ans (1951)	3 120	1 375	1 131	614
10 - 19 ans (1961)	<u>3 289</u>	<u>1 389</u>	<u>1 140</u>	<u>760</u>
différence	169	14	8	147
0 - 9 ans (1961)	4 336	1 766	1 446	1 125
10 - 19 ans (1971)	<u>4 423</u>	<u>1 951</u>	<u>1 384</u>	<u>1 087</u>
différence	87	186	- 62	- 38

SOURCE : *Recensements du Canada, 1941 - 1971.*

L'évolution de 1961 à 1971 des mêmes cohortes d'âge, suivant la langue maternelle, ne présente d'autre part aucune solution de continuité avec la tendance antérieure (tableau 2). Puisque les personnes d'origine britannique sont normalement de langue maternelle anglaise, les données recueillies en 1971 porteraient les non avertis à conclure à une émigration importante de personnes d'origine non-britannique (et de langue maternelle anglaise) pendant la dernière décennie.

TABLEAU 2

*Langues maternelles au Canada, certains groupes d'âge,
1941 à 1971 (milliers)*

<i>Groupe d'âge et année</i>	<i>langue maternelle anglaise</i>	<i>langue maternelle française</i>	<i>langue maternelle autre</i>
<i>0 - 9 ans (1941)</i>	<i>1 078</i>	<i>756</i>	<i>264</i>
<i>10 - 19 ans (1951)</i>	<i><u>1 226</u></i>	<i><u>740</u></i>	<i><u>223</u></i>
<i>différence</i>	<i>148</i>	<i>-16</i>	<i>-41</i>
<i>0 - 9 ans (1951)</i>	<i>1 875</i>	<i>1 042</i>	<i>203</i>
<i>10 - 19 ans (1961)</i>	<i><u>1 963</u></i>	<i><u>1 045</u></i>	<i><u>281</u></i>
<i>différence</i>	<i>88</i>	<i>3</i>	<i>78</i>
<i>0 - 9 ans (1961)</i>	<i>2 717</i>	<i>1 282</i>	<i>338</i>
<i>10 - 19 ans (1971)</i>	<i><u>2 804</u></i>	<i><u>1 271</u></i>	<i><u>347</u></i>
<i>différence</i>	<i>87</i>	<i>-10</i>	<i>9</i>

SOURCE : *Recensements du Canada, 1941 - 1971.*

En observant que le nombre absolu de personnes se déclarant d'origine française a baissé en 1971 à l'Ile-du-Prince-Edouard, et ce pour la première fois depuis 1921, Cartwright (1976, pp. 69-70) conclut en effet à une émigration du groupe d'origine française de cette province. On sera moins prompt à croire à une nouvelle déportation en douceur des Acadiens après avoir examiné l'évolution des groupes ethniques dans la province voisine de la Nouvelle-Ecosse. Comme l'Ile-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse est à l'abri des bouleversements migratoires relativement récents du reste du Canada, et elle offre une majorité anglophone et une minorité francophone qui se côtoient de très longue date. Mais pour nos fins d'analyse la Nouvelle-Ecosse a l'avantage de compter aussi un important groupe d'origine allemande installé depuis deux siècles.

Le phénomène de transfert d'ethnie observé pour l'ensemble du Canada est saisissant en Nouvelle-Ecosse (tableau 3). La croissance décennale de l'ensemble de la population a ralenti un peu de 1961 à 1971, mais pendant cette période, le groupe ethnique britannique a accompli un bon étonnant alors que les groupes français et autre ont enregistré un recul entièrement inattendu. Il semble que quelque 20,000 personnes d'origine française et quelque 50,000 d'origine autre se sont auto-recensées comme appartenant au groupe britannique de la Nouvelle-Ecosse en 1971. Un transfert d'ethnie de française à britannique de même ampleur a eu cours à l'Ile-du-Prince-Edouard.

TABLEAU 3

*Evolution des groupes ethniques en Nouvelle-Ecosse
de 1931 à 1971 (milliers)*

<i>Recensement</i>	<i>Population totale</i>	<i>Origine britannique</i>	<i>Origine française</i>	<i>Origine autre</i>
<i>1931</i>	<i>513</i>	<i>392</i>	<i>57</i>	<i>64</i>
<i>1941</i>	<i>578</i>	<i>445</i>	<i>66</i>	<i>67</i>
<i>1951</i>	<i>643</i>	<i>483</i>	<i>74</i>	<i>86</i>
<i>1961</i>	<i>737</i>	<i>525</i>	<i>88</i>	<i>124</i>
<i>1971</i>	<i>789</i>	<i>611</i>	<i>80</i>	<i>97</i>

SOURCE : *Recensements du Canada, 1931 - 1971.*

Comme pour l'ensemble du Canada, ce sont les plus anglicisés qui manquent à l'appel parmi le groupe ethnique français. Dans chacune de ces deux provinces, la tendance décennale de la population d'origine française et de langue maternelle française se poursuit en 1971, et c'est le sous-groupe d'origine française mais de langue maternelle anglaise qui éprouve un trou de mémoire ethnique collectif (tableau 4).

TABLEAU 4

Evolution du groupe ethnique français selon la langue maternelle, Nouvelle-Ecosse et Ile-du-Prince-Edouard.

	<i>Nouvelle-Ecosse</i>		<i>Ile-du-Prince-Edouard</i>	
	<i>Or. fran. & l.mat.angl.</i>	<i>Or. fran. & l.mat.fran.</i>	<i>Or. fran. & l.mat.angl.</i>	<i>Or. fran. & l.mat.fran.</i>
1931	18 200*	38 400*	2 900*	10 000*
1941	26 300	39 900	4 300	10 500
1951	36 300	37 400	7 200	8 300
1961	50 000	37 600	9 600	7 700
1971	43 200	36 900	8 400	6 900

**Estimations fondées sur la population âgée de 10 ans et plus. Aussi, la notion de langue maternelle en vigueur en 1931 était différente de celle utilisée par la suite.*

SOURCE : *Recensements du Canada, 1931 - 1971.*

L'ampleur jusqu'à maintenant insoupçonnée de cette assimilation ethnique ou culturelle compromet la pratique courante d'utilisation des données sur l'origine ethnique recoupées par la langue maternelle, pour déterminer l'assimilation cumulative d'un groupe linguistique ou culturel à un autre. L'auto-identification d'une bonne partie des

Canadiens d'origine française et de langue maternelle anglaise au groupe ethnique britannique résulte en particulier en une décélération apparente dans le rythme d'anglicisation des minorités d'origine française, allant même dans le cas de certaines provinces jusqu'à l'amorce d'un mouvement de refrancisation (tableau 5).

TABLEAU 5

Proportion des minorités d'origine française qui se déclarent de langue maternelle anglaise, quelques provinces, 1941-1971 (pour cent)

	1941	1951	1961	1971
<i>Ile-du-P.-Edouard</i>	29,1	46,3	55,2	54,6
<i>Nouvelle-Ecosse</i>	39,2	49,2	56,9	53,8
<i>Nouveau-Brunswick</i>	6,6	9,1	12,2	12,3
<i>Ontario</i>	25,1	31,3	37,7	39,3
<i>Manitoba</i>	14,6	22,4	30,3	35,5
<i>Saskatchewan</i>	23,4	32,7	43,2	47,3
<i>Alberta</i>	29,9	39,5	49,8	54,1
<i>Colombie-Britannique</i>	53,6	56,9	64,8	65,4

SOURCE : Arès 1975, chap. XIII.

Ainsi que l'a suggéré Ryder, des transferts permanents d'ethnie inspirés par un désir d'identification à un groupe culturel dominant ont sans doute déjà atténué l'ampleur des transferts linguistiques mesurables à partir des données antérieures à 1971, mais la méthode d'auto-recensement inaugurée en 1971 nous fait prendre conscience des dimensions possibles de ce phénomène. Nous croyons tenir en la distinction entre l'origine patronymique et le groupe ethnique déclaré de l'individu un important élément d'explication de ce qui s'est produit en 1971.

On peut supposer que par le passé, lorsque l'individu cherchait sa réponse à la question sur l'origine ethnique, l'agent recenseur a dû souvent appuyer sur le patronyme du répondant pour trancher la question. Les publications des recensements passés témoignent souvent de l'utilité du patronyme pour déterminer l'origine ethnique:

"Pour retracer l'origine ethnique de la population d'origine européenne, on a recours à l'ascendance paternelle... Le nom de famille devient souvent un indice (Miller est anglais, mais Mueller est allemand)"

(Recensement de 1931, vol. I, p. 45).

Or en 1971, le répondant laissé à lui-même devant un questionnaire passablement chargé (l'origine ethnique ne figurait que sur le questionnaire long) a très bien pu ne pas penser à cette astuce,

portant plutôt son effort sur la réminiscence de l'histoire linguistique de ses ascendants paternels, ainsi que les directives l'invitaient à le faire (par le passé l'agent recenseur a pu aussi inscrire comme d'origine non-britannique des personnes qui en privé auraient préféré s'inscrire d'origine britannique, par aspiration ethnique ou par rapprochement à une catégorie "Canadian" absente du questionnaire).

Pour la plupart des Canadiens de 1971, l'histoire familiale connue ne remonte certainement pas jusqu'au premier ancêtre paternel à mettre pied en Amérique. On conçoit alors qu'il puisse facilement y avoir un décalage entre leur origine patronymique et leur groupe ethnique déclaré.

Le patronyme n'est pas bien sûr un indice infaillible de l'origine ethnique d'un individu, telle que définie au recensement. Au contraire, le patronyme a pu parfois induire l'agent recenseur en erreur dans sa détermination de l'origine du recensé. Mais on peut supposer, par exemple, que dans le cas des minorités françaises éloignées du Québec, le patronyme est un meilleur indicateur de la véritable origine ethnique de l'individu que sa souvenance de sa généalogie linguistique.

Lamy (1976) a trouvé dans une étude inédite réalisée pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme une confirmation de cette hypothèse. Cette étude permet d'observer, à partir d'un échantillon d'environ 4,000 Canadiens, une répartition régionale de personnes possédant un nom de famille français mais qui se sont déclarées en 1966 d'origine ethnique autre que française aussi bien que de personnes ayant un nom de famille non-français mais se déclarant d'origine française (tableau 6). La relation entre le degré d'oubli de l'origine ethnique et le taux d'anglicisation connu des minorités françaises (ou le taux de francisation des minorités québécoises) qui ressort du tableau 6 n'est sûrement pas fortuite.

TABLEAU 6

Patronyme par origine ethnique déclarée, grandes régions canadiennes, 1966.

	<i>Proportion des personnes de patronyme français se déclarant d'origine non-française (N donné entre parenthèses)</i>	<i>Proportion des personnes de patronyme non-français se déclarant d'origine française (N entre parenthèses)</i>
<i>Maritimes</i>	14,0 (51)	9,1 (322)
<i>Québec</i>	12,3 (808)	39,3 (254)
<i>Ontario</i>	45,1 (83)	9,5 (1137)
<i>Prairies</i>	53,9 (42)	4,3 (660)
<i>Colombie Britannique</i>	73,1 (27)	3,7 (329)

SOURCE : Lamy 1976, pp. 96 ff.

On a depuis longtemps considéré suspectes les réponses recueillies aux recensements pour bon nombre de groupes ethniques canadiens. Il faut désormais reconnaître que les données pour les groupes français et britanniques sont également douteuses.

Pour les recensements à venir, il vaudrait mieux pousser jusqu'au bout la filiation conceptuelle qui s'est inscrite d'ailleurs dans la terminologie des recensements, conduisant de l'inscription "origine raciale" des premiers recensements à "origine" en 1951 pour aboutir enfin au "groupe ethnique" de 1961 et 1971, et abandonner la notion par trop poreuse d'"origine" ethnique. Si on désire maintenir aux recensements une question sur l'ethnie, on pourrait demander tout simplement à quel groupe ethnique - ou encore mieux, à quel groupe culturel - l'individu se sent-il appartenir.

Si on veut en outre connaître avec un degré de certitude acceptable l'ascendance linguistique du répondant, en élargissant la suggestion quelque peu masculiniste de Ryder (1955, pp. 477-478) on pourrait demander la langue maternelle (ou la langue de l'enfance) de son père et de sa mère. La richesse de l'information relativement certaine que nous procurerait une telle décision pour la connaissance du comportement linguistique et culturel des Canadiens ferait vite oublier les nostalgies ethniques si vagues et si vaines entretenues par la présente notion.

LA CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES

D'après ce que nous savons d'autres sources du rythme d'anglicisation décennal actuel et d'après la progression régulière des décennies passées, la proportion d'unilingues anglais parmi les Canadiens d'origine française aurait dû se situer aux environs de 11 pour cent en 1971 (tableau 7). On voit qu'au contraire les données enregistrent un recul apparent dans ce taux d'unilinguisme. Encore une fois, ces chiffres laissent sceptiques et invitent à la spéculation.

TABLEAU 7

Unilinguisme anglais parmi les Canadiens se déclarant d'origine française, 1921 - 1971.

	<i>Population d'origine française</i>	<i>Population d'origine française et unilingue anglais</i>	<i>Taux d'unilinguisme anglais parmi la pop. d'or.française</i>
1921	2 452 700	87 500*	3,6*
1931	2 928 000	124 300*	4,2*
1941	3 843 000	181 800	5,2
1951	4 319 200	291 300	6,7
1961	5 540 300	475 100	8,6
1971	6 180 100	505 900	8,2

*Estimations à partir de la population âgée de 10 ans et plus.

SOURCE : Recensements du Canada, 1921 - 1971.

Si on accepte les informations fondées sur la comparaison par groupe d'âge des données sur la langue maternelle et la langue d'usage qui indiquent que le rythme d'anglicisation des francophones ne s'est nullement atténué entre 1961 et 1971, et si on accepte 11 pour cent comme pourcentage plausible d'unilingues anglais parmi la population d'origine française en 1971 (augmentée des quelques 100,000 individus qui selon Henripin auraient été inscrits comme étant d'origine française suivant la méthode de recensement du passé), nous obtenons alors un total d'au moins 690,000 unilingues anglais d'origine française au Canada au lieu du 506,000 auto-recensés. Comment donc expliquer l'important écart de 185,000 entre le nombre attendu et le nombre observé?

Les 100,000 "britanniques d'origine française" de Henripin constituent certes un début d'explication. Pour qu'une personne oublie ou déconsidère son origine au point de se déclarer d'origine britannique, il paraît nécessaire que cette personne soit d'abord devenue unilingue anglaise (il serait intéressant d'ailleurs de se demander si l'unilinguisme n'est pas un trait culturel caractéristique de l'ethnie britannique canadienne). Il nous reste donc à trouver un autre contingent de 85,000 unilingues anglais qui se seraient effectivement déclarés d'origine française en 1971, mais qui ne figurent tout de même pas dans les données publiées.

La publication spéciale sur les transferts linguistiques du recensement de 1971 (Statistique Canada 1975) nous met sur une bonne piste. Les tableaux de cette publication montrent que Statistique Canada a considéré impossible qu'un individu puisse se déclarer de langue maternelle française mais unilingue anglais, ou encore de langue maternelle anglaise mais unilingue français. Statistique Canada a "corrigé" à bilingue toute réponse de ce genre en 1971.

Nous avons été informés que cette procédure est en vigueur depuis 1921. Elle s'imposait en 1921 et en 1931, puisqu'à cette époque, la formulation de la notion de langue maternelle impliquait la capacité de parler la langue déclarée. Mais la reformulation de la notion de langue maternelle en vigueur à partir de 1941: "première langue apprise et encore comprise" rend, depuis, ce procédé de correction sans fondement. Une décision bien consciente de le maintenir a certainement été prise en 1971, néanmoins, puisque l'insertion de la question sur la langue d'usage dans le questionnaire et dans les procédés de traitement des données a dû conduire Statistique Canada à repenser à fond cette procédure.

Quoi qu'il en soit, il faut se demander pourquoi ce procédé de correction semble avoir été plus efficace en 1971 qu'antérieurement, si on veut y trouver une explication partielle des 85,000 unilingues anglais d'origine française perdus. Or il s'avère que

ces corrections ont été apportées aux questionnaires au niveau régional avant 1971, tandis qu'au dernier recensement le procédé était centralisé à Ottawa. Dans des bureaux régionaux tels qu'à Windsor ou dans l'Ouest canadien, où des déclarations d'unilinguisme anglais par des personnes de langue maternelle française doivent être assez fréquentes, on peut croire que ce procédé de correction a été appliqué avec moins de conviction.

Pour ce qui est des résultats de ce procédé en 1971, Statistique Canada n'a retenu que le nombre total des corrections de ce type effectuées et a même cumulé ce total avec celui des corrections assurant une consistance semblable entre les réponses sur la langue d'usage et sur la connaissance des langues officielles (ce dernier genre de correction semble logiquement juste, bien qu'on puisse se demander pourquoi Statistique Canada devant de telles déclarations contradictoires ne remet jamais en question la langue maternelle ou la langue d'usage indiquée). Nous savons au moins qu'en 1971 les réponses d'un total de 97,500 individus qui se sont déclarés de langue maternelle ou de langue d'usage française ont été corrigées d'"unilingue anglais" à "bilingue" et que 32,400 réponses d'individus se déclarant de langue maternelle ou de langue d'usage anglaise ont été corrigées d'"unilingue français" à "bilingue" (Hansard 1975).

On peut obtenir de ces totaux une idée quant au nombre de personnes de langue maternelle française parmi les cas corrigés qui étaient vraiment unilingues anglais. D'abord, il se conçoit difficilement qu'un Canadien de langue maternelle anglaise puisse perdre son aptitude à parler anglais. Disons donc que presque toutes les 32,400 déclarations d'unilinguisme français chez des personnes de langue maternelle ou de langue d'usage anglaise étaient effectivement des erreurs d'inattention ou autre, et que leur reclassification dans la catégorie des bilingues était pleinement justifiée. Supposons en outre qu'en général, les personnes de langue maternelle ou de langue d'usage française ont répondu à peu près aussi bien (ou aussi mal) au questionnaire que les anglophones.

Puisqu'au Canada les anglophones sont plus de deux fois plus nombreux que les francophones, on peut alors estimer qu'environ 15 ou 20 mille personnes de la langue maternelle ou de langue d'usage française ont commis une erreur en se déclarant unilingues anglais au recensement. En les soustrayant aux 97,500, il s'ensuit donc que 75 ou 80 mille reclassifications seraient sans justification. C'est dire qu'au moins 75,000 individus de langue maternelle française étaient effectivement devenus, en 1971, unilingues anglais. Et étant de langue maternelle française, ils étaient sans doute très majoritairement d'origine française aussi.

Ce chiffre se rapproche des 85,000 unilingues anglais d'origine française qui manquent à l'appel dans les publications du recensement de 1971, et l'efficacité du nouveau système de correction centralisé appliqué en 1971 pourrait expliquer une bonne partie de ces absences. L'introduction en 1971 du nouveau mécanisme de vérification assurant la consistance de la connaissance des langues officielles avec la langue d'usage déclarée, qui accomplit une autre réduction des déclarations d'unilinguisme à partir d'une information qui n'existait pas avant 1971, et la campagne de valorisation du bilinguisme menée par le gouvernement fédéral pourraient bien expliquer le reste des absences.

La manipulation des chiffres à laquelle s'est prêté Statistique Canada rend impossible l'étude d'une catégorie linguistique fort intéressante pour qui voudrait jauger la profondeur de l'assimilation vers l'anglais (ou vers le français) d'une minorité régionale donnée, et surtout sonder l'anglicisation de ce qu'on a appelé les "îlots linguistiques" (Cartwright, 1976, p. 109). Il est désormais impossible également de prêter foi aux tableaux chronologiques qui montrent un recul de l'unilinguisme anglais ou, si l'on veut, un regain dans le taux de rétention du français parlé chez les minorités d'origine française, à la fois à cause de ces corrections mal venues et à cause de la porosité du groupe d'origine ethnique française commentée plus haut suite à l'introduction de l'auto-recensement (tableau 8).

TABLEAU 8

*Proportion d'unilingues anglais parmi les minorités
d'origine ethnique française, 1941 - 1971.*

	1941	1951	1961	1971
<i>Ile-du-Prince-Edouard</i>	28,7	43,1	51,9	47,9
<i>Nouvelle-Ecosse</i>	37,7	45,8	52,6	48,2
<i>Nouveau-Brunswick</i>	5,4	7,1	10,0	9,2
<i>Ontario</i>	24,0	27,8	33,6	32,5
<i>Manitoba</i>	12,0	20,9	29,1	33,0
<i>Saskatchewan</i>	23,4	31,5	41,2	43,3
<i>Alberta</i>	29,7	38,9	48,8	49,9
<i>Colombie-Britannique</i>	51,5	54,5	61,4	59,7

SOURCE : *Arès 1975, chap. XIII.*

L'ampleur du recul inattendu du rythme d'acculturation profonde des minorités françaises confirme notre hypothèse qu'un nombre considérable des corrections apportées aux déclarations d'unilinguisme étaient sans fondement, et que ces réponses provenaient le plus souvent des îlots linguistiques éloignés du Québec. Evidemment, cette manipulation des données présente aussi une image faussée de l'évolution chronologique du taux de bilinguisme de la population canadienne.

Il est intéressant de remarquer que même après ces manipulations de données, la lente progression du bilinguisme d'après les chiffres officiels canadiens se fait au profit de la connaissance de l'anglais, et ne traduit aucunement une extension de la connaissance du français, quoi que le gouvernement fédéral tente de nous faire croire (tableau 9).

TABLEAU 9

*Connaissance des langues officielles au Canada,
1951 - 1971 (pour cent)*

	1951	1961	1971
<i>Sachant parler anglais</i>	79,3	79,6	80,5
<i>Bilingue</i>	12,3	12,2	13,4
<i>Sachant parler français</i>	31,9	31,4	31,4

SOURCE : *Statistique Canada 1973.*

Malgré les protestations de bonne foi officielles émises par Statistique Canada (Le Droit, 8 avril 1976), l'alignement des réponses à la question de la connaissance des langues officielles sur les réponses à la question sur la langue maternelle demeure une opération qui relève davantage d'un parti-pris idéologique que d'une attitude franche et scientifique devant la réalité.

LANGUE MATERNELLE ET LANGUE D'USAGE

Robert Maheu (1975) a remarqué une proportion à première vue surprenante de transferts du français, langue maternelle à l'anglais, langue d'usage chez les enfants de moins de 5 ans. Un mémoire de l'Association des démographes du Québec à Statistique Canada qualifie cette situation d'"absurde" et, parmi d'autres recommandations pour le recensement de 1981, propose un changement de terminologie de "langue maternelle" à "langue de l'enfance", afin d'éviter toute confusion possible avec la langue maternelle... de la mère (ADQ 1975).

Mais il se peut fort bien que parce qu'un assez grand nombre de Canadiens apprennent deux langues en même temps dès leur plus jeune âge (français et anglais à St-Boniface, italien et anglais à Toronto) plusieurs des transferts précoces observés relèvent tout simplement de la très réelle difficulté de décider laquelle des deux

est la première langue apprise et laquelle est la plus souvent parlée. Par conséquent, il est bien possible que le changement terminologique proposé, bien qu'heureux, laisse intacte la majeure partie de ces transferts en bas âge. En ce qui concerne les transferts précoces du français à l'anglais, en particulier, la corrélation par province entre le taux des transferts précoces et la force d'attraction de l'anglais mesurée par le taux de transfert de la jeune population adulte est presque parfaite ($r = 0,95$). En somme, la force d'attraction de l'anglais particulière à une région donnée se fait sentir aussi bien chez les enfants que chez les adultes (tableau 10).

Il convient de se rappeler que le genre de bilinguisme préparatoire à un transfert linguistique à l'âge adulte peut très bien être celui du berceau, et que bon nombre de transferts linguistiques définitifs sont sans doute l'aboutissement d'un cheminement assez long de bilinguisme familial et de flottement linguistique. Réflexion faite, les transferts en bas âge ne nous paraissent donc nullement étonnants, ce qui ne réduit en rien notre préférence pour l'utilisation du taux de transfert chez les adultes de 35 à 44 ans pour mesurer le plein effet de l'attraction d'une langue sur l'autre. Dans cette optique, l'ampleur des transferts précoces est un indice intéressant de choses à venir, sans plus.

TABLEAU 10

Taux net de transfert du français, langue maternelle à l'anglais, langue d'usage par province, certains groupes d'âge (pour cent).

	<i>0 à 4 ans</i>	<i>25 à 44 ans</i>
<i>Québec</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>Nouveau-Brunswick</i>	<i>2,7</i>	<i>11,5</i>
<i>Ontario</i>	<i>8,3</i>	<i>36,7</i>
<i>Nouvelle-Ecosse</i>	<i>12,5</i>	<i>42,1</i>
<i>Terre-Neuve</i>	<i>13,7</i>	<i>39,8</i>
<i>Manitoba</i>	<i>18,9</i>	<i>45,7</i>
<i>Ile-du-Prince-Edouard</i>	<i>19,6</i>	<i>48,4</i>
<i>Alberta</i>	<i>26,8</i>	<i>64,9</i>
<i>Saskatchewan</i>	<i>32,8</i>	<i>61,7</i>
<i>Colombie-Britannique</i>	<i>35,8</i>	<i>73,9</i>

SOURCE : *Statistique Canada 1974.*

Ces remarques nous aideront dans l'examen de l'une des raisons qui ont poussé Joy (1975) à tenter de discréditer globalement l'étude des transferts linguistiques à partir des données sur la langue maternelle et la langue d'usage. L'observation en question est intéressante.

"Il y a dans les données du recensement des prétendus transferts qui, en réalité, n'en sont pas. Selon le recensement, il y a au Canada 85,000 personnes de langue maternelle anglaise qui parlent, à la maison, un autre langue que l'anglais et le français. Dans le milieu canadien, il est difficile de croire que tant d'anglophones puissent perdre leur langue en faveur d'une langue étrangère... Après avoir trouvé tant de transferts fictifs de l'anglais vers les tierces-langues, on peut présumer qu'il y en a un nombre considérable parmi les prétendus transferts entre l'anglais et le français (dans les deux sens)" (Joy 1975, pp. 3 et 4).

Notons tout d'abord qu'un total de seulement 18,200 personnes d'origine britannique se sont déclarées de tierce langue d'usage en 1971 (Statistique Canada 1974b). La plupart d'entre elles comptaient sans doute déjà parmi les 73,400 d'origine britannique et de tierce langue maternelle. Par conséquent, la très grande majorité des 85,000 transferts "fictifs" de l'anglais à une tierce langue ont été déclarés non pas par des personnes de culture anglo-saxonne, mais d'origine tierce. En outre, 32,000 de ces transferts proviennent de personnes nées ailleurs qu'au Canada, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni ou en Irlande (tableau 11), et un certain nombre de ceux-ci ont pu être effectués avant même que ces individus n'arrivent au Canada.

TABLEAU 11

Transferts de l'anglais, langue maternelle à une tierce langue d'usage par groupe d'âge, certains lieux de naissance.

<i>lieu de naissance</i>	<i>Total</i>	<i>0 - 19 ans</i>	<i>20-34 ans</i>	<i>35-64 ans</i>	<i>65 +</i>
<i>Canada</i>	<i>51 100</i>	<i>36 400</i>	<i>5 300</i>	<i>7 600</i>	<i>1 800</i>
<i>Quebec</i>	<i>4 500</i>	<i>3 400</i>	<i>400</i>	<i>600</i>	<i>100</i>
<i>Ontario</i>	<i>26 000</i>	<i>21 600</i>	<i>1 800</i>	<i>1 900</i>	<i>700</i>
<i>Extérieur du Canada</i>	<i>34 300</i>	<i>7 500</i>	<i>10 200</i>	<i>11 800</i>	<i>4 800</i>
<i>Etats-Unis, Roy.-Uni & Irlande</i>	<i>2 300</i>	<i>600</i>	<i>600</i>	<i>700</i>	<i>500</i>
<i>TOTAL</i>	<i>85 400</i>	<i>43 900</i>	<i>15 500</i>	<i>19 400</i>	<i>6 600</i>

SOURCE : *Statistique Canada 1974 a.*

La répartition par groupe d'âge des transferts de ce type déclarés par des ressortissants de pays étrangers se conforme parfaitement à la répartition habituelle observée chez des groupes linguistiques dont l'identité culturelle première est bien ancrée: le plus grand nombre de ces transferts s'accomplissent suite à la

transition de l'univers linguistique de l'enfance à celui beaucoup plus auto-déterminé de l'âge adulte (tableau 11). Ce qui suggère tout simplement l'existence de tierces communautés linguistiques viables - ou du moins perçues et vécues ainsi par les immigrants - dans les grands centres métropolitains tels que Montréal et Toronto.

Pour les personnes nées au Canada, par contre, la répartition par groupe d'âge des transferts de l'anglais aux tierces langues diffère grandement de la répartition habituelle. Presque tous ces transferts sont rapportés chez les moins de 20 ans (tableau 11). Déclarés pour la plupart par les parents, ces transferts précoces semblent témoigner de la difficulté évoquée plus haut de distinguer entre langue maternelle et langue d'usage chez les enfants nés de mariages linguistiquement mixtes.

Loin de servir cependant de signe annonciateur de transferts à venir comme c'est le cas chez les minorités canadiennes-françaises, ces transferts précoces paraissent sans lendemain. Les données observées laissent croire qu'une fois que l'enfant d'immigrant quitte le foyer paternel et se retrouve dans un monde (et peut-être un mariage) où l'anglais sert de lingua franca, un bon nombre des transferts inscrits par des parents s'évaporent. Et si par la suite la personne d'origine tierce réfléchit à sa genèse linguistique, elle se considérera très probablement de langue maternelle

tierce et de langue d'usage anglaise - ou encore de langue maternelle et de langue d'usage anglaises.

La structure par origine ethnique, pays de naissance et groupe d'âge des quelque 9,000 transferts déclarés du français aux tierces langues ressemble en tout point à celle mise en évidence pour l'anglais. Loin de se révéler des fictions, donc, ces transferts une fois analysés enrichissent notre compréhension des données du recensement et de la situation réelle des langues. Les renseignements recueillis en 1971 sur la langue maternelle et la langue d'usage semblent définitivement, face aux graves lacunes des années sur l'origine ethnique et sur la connaissance des langues officielles, être la source la plus sûre pour l'étude de l'assimilation linguistique au Canada.

Me permettra-t-on une dernière remarque? Il y a une grande similitude entre le taux des transferts de l'anglais aux tierces langues parmi les pays germaniques, les pays slaves et les pays méditerranéens. Près de la moitié des ressortissants de langue maternelle anglaise de ces derniers pays déclarent une tierce langue d'usage (tableau 12). Comme quoi il y a encore des pistes à suivre pour l'apprenti sociolinguiste dans les dédales démographiques des recensements canadiens.

TABLEAU 12

*Taux de transfert de l'anglais, langue maternelle
à une tierce langue d'usage, certains pays de
naissance.*

<i>Pays de naissance</i>	<i>Langue mat. anglaise</i>	<i>lan.mat.angl.& tierce langue d'usage</i>	<i>Taux de transfert (pour cent)</i>
<i>Irlande, Royaume- Uni & Etats-Unis</i>	<i>1 196 700</i>	<i>2 300</i>	<i>0,2</i>
<i>Allemagne, Pays- Bas & Scandinavie</i>	<i>63 100</i>	<i>3 300</i>	<i>5,2</i>
<i>Pologne, Tchécoslovaquie et U.R.S.S.</i>	<i>35 800</i>	<i>6 900</i>	<i>19,4</i>
<i>Hongrie et Yougoslavie</i>	<i>9 500</i>	<i>2 400</i>	<i>25,3</i>
<i>Grèce, Italie, Portugal & Espagne</i>	<i>21 600</i>	<i>9 300</i>	<i>43,0</i>

SOURCE : *Statistique Canada 1974 a.*

REFERENCES

- Association des démographes du Québec
 1975 "Recommandations pour le recensement de 1981", Cahiers Québécois de Démographie, vol. 4, n° 2, pp. 38-77.
- Arès, Richard
 1975 Les positions - ethniques, linguistiques et religieuses - des Canadiens français à la suite du recensement de 1971. Bellarmin, Montréal.
- Cartwright, Donald G.
 1976 Les zones linguistiques au Canada. Supplément au rapport du Deuxième Conseil consultatif des districts bilingues. Information Canada, Ottawa.
- Hansard
 1975 House of Commons Debates, 26 novembre, p. 9467. Information Canada, Ottawa.
- Henripin, Jacques
 1974 L'immigration et le déséquilibre linguistique. Information Canada, Ottawa.
- Joy, Richard
 1975 "Mesure des transferts linguistiques: faiblesses des données du recensement de 1971", Cahiers Québécois de Démographie, vol. 4, n° 1, pp. 1-9.
- Lamy, Paul
 1976 Language and Ethnicity: A Study of Bilingualism, Ethnic Identity and Ethnic Attitudes. Thèse de doctorat, Université McMaster, Hamilton, Ontario.
- Maheu, Robert
 1975 "Suggestions pour le recensement de 1981", Cahiers Québécois de Démographie, vol. 4, n° 2, pp. 51-55.
- Ryder, Norman
 1955 "The Interpretation of Origin Statistics", Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. 21, n° 4, pp. 466-479.

REFERENCES (suite)

Statistique Canada

1973 Recensement du Canada 1971. Langue officielle et langue d'usage, Bulletin 1.3-5. Information Canada, Ottawa.

Statistique Canada

1974 Recensement du Canada 1971. Langue par groupe d'âge, Bulletin 1.4-5. Information Canada, Ottawa.

Statistique Canada

1974a Recensement du Canada 1971. Langue et âge selon le lieu de naissance, Bulletin 1.4-11. Information Canada, Ottawa

Statistique Canada

1974b Recensement du Canada 1971. Langue selon le groupe ethnique, Bulletin 1.4-8. Information Canada, Ottawa.

Statistique Canada

1975 Recensement du Canada 1971. Statistiques sur la stabilité et l'instabilité linguistiques, Bulletin SP-6. Information Canada, Ottawa.